

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIELS DE LA CERTIFICATION « CHARGE DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS » ICART

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>BC1 : Préparer la production et la diffusion de projets artistiques et culturels.</p> <p><i>En fonction de la ligne artistique, du cahier des charges définis et des publics ciblés par la direction, le Chargé de production et de diffusion de projets artistiques et culturels, contribue à toutes les étapes de la phase de préparation de production et de diffusion (live et numérique) du projet dans le respect d'un environnement réglementaire et légal complexe.</i></p> <p><i>Exemples de projets : production d'un spectacle, d'une tournée, d'un album, d'un film, d'une œuvre d'art, d'une opération de médiation culturelle, etc.</i></p> <p>A1 - Définition des moyens logistiques, matériels, financiers, humains et des outils de communication nécessaires à la réalisation et à la diffusion du projet artistique et culturel.</p>	<p>C1 - Définir les besoins logistiques et matériels ainsi que les différents partenaires nationaux, voire internationaux de la (des) discipline(s) pouvant y répondre et être mobilisés dans le cadre du projet en vue de sa mise en œuvre.</p> <p>C2 - Identifier, en lien avec le service communication, l'ensemble des opérations et outils de communication et de médiation à déployer pour assurer la visibilité et la promotion du projet auprès des différents acteurs / clients cibles, et ce à toutes les étapes du projet.</p> <p>C3 - Proposer un budget prévisionnel ainsi qu'un plan de financement à partir du business plan validé par la direction et en collaboration avec les différentes parties prenantes du projet afin de s'assurer de la viabilité du projet artistique et culturel.</p> <p>C4 - Recenser et analyser les différents réseaux de diffusion live et numériques en vue d'en sélectionner les plus pertinents, cohérents et rentables en fonction de la nature du projet et des publics ciblés.</p> <p>C5 - Identifier le cadre légal et réglementaire de la production et/ou de la diffusion du projet artistique afin que toutes les obligations réglementaires liées à la production d'un bien culturel ou à l'organisation d'un événement artistique soient respectées et toutes les autorisations légales soient obtenues en amont.</p>	<p>Mises en situations professionnelles reconstituées.</p> <p>E1- Étude de cas réel : Réalisation d'un dossier préparatoire de mise en œuvre d'une production et de la diffusion d'un projet artistique pour une entreprise culturelle.</p> <p>Une entreprise culturelle présente aux candidats le cahier des charges précis d'un projet artistique (Ex : production d'un spectacle, d'une tournée, d'un album, d'un film, d'une opération de médiation culturelle, etc.). Chaque candidat élabore un plan de mise en œuvre de production et de diffusion du projet artistique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Restitution écrite individuelle sous la forme d'un dossier d'une vingtaine de pages (hors annexes). ➤ Présentation orale individuelle devant le client en français, ou en anglais de 20 minutes (10 minutes de présentation, 10 minutes de questions/ réponses). 	<p>E1 - Qualité du dossier préparatoire de mise en œuvre opérationnelle d'une production et de la diffusion du projet artistique et qualité de la prestation orale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le cahier des charges du client est bien intégré et reformulé de manière professionnelle. - L'analyse des enjeux, des contraintes ainsi que du cadre légal du projet est juste et pertinente et les recommandations réalistes et adaptées. - L'identification des besoins logistiques, matériels et humains est complète et chiffrée. - Les recommandations en termes de prestataires, partenaires et mécènes éventuels sont bien ciblées et cohérentes au vu du projet. - Les besoins identifiés en opérations et outils de communication et de médiation (<i>print</i> et digitaux) sont pertinents, argumentés et chiffrés. - Les réseaux de diffusion et de commercialisation (live et numériques) du projet sont clairement identifiés. - Le budget prévisionnel et le plan de financement sont équilibrés, réalistes et conformes aux attentes du clients au vu du cahier des charges du projet. - La présentation orale devant le client est dynamique, et claire. Le ton du candidat est convaincant. - Le sujet semble parfaitement maîtrisé par le candidat qui répond avec aisance aux questions du client. - La qualité des supports (Powerpoint, plaquette, etc.) sont très visuels et accompagnent parfaitement le discours du candidat.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><i>Une fois que les moyens nécessaires à la réalisation du projet ont été répertoriés et validés par la direction le Chargé de production et de diffusion de projets artistiques et culturels réalise un rétroplanning afin de vérifier la faisabilité du projet dans les temps impartis et de procéder si besoin aux adaptations nécessaires.</i></p> <p>A2 - Définition du planning de production et de diffusion du projet, en veillant à respecter la ligne artistique et la stratégie RSE définies par la direction.</p>	<p>C6 - Définir, avec la direction, les moyens humains nécessaires à la bonne réalisation de la production et/ou de la diffusion du projet en rédigeant les fiches de poste nécessaires pour recruter si besoin du personnel ou pour faire appel à des sociétés prestataires.</p> <p>C7 - Établir un planning et un rétroplanning opérationnels, conformes à la stratégie de production et de diffusion définie par la direction répertoriant de manière exhaustive les différentes étapes nécessaires à la production et à la diffusion du projet afin que celui-ci puisse être réalisé et diffusé dans les délais impartis.</p> <p>C8 - Élaborer le plan d'action de la politique RSE à chacune des étapes du projet artistique, afin qu'il soit conforme à la politique de développement durable et d'inclusion impulsée par la direction et conformes aux réglementations en vigueur.</p>	<p>E2 - Réalisation d'un rétroplanning de production et de diffusion du projet artistique et culturel.</p> <p>A chaque candidat, il est remis un dossier de présentation d'un projet artistique et culturel ainsi qu'un planning de production et de diffusion.</p> <p>A partir de ces données, les candidats doivent présenter un rétroplanning de production et de diffusion complet et cohérent adapté aux contraintes du projet artistique, en tenant compte des enjeux RSE.</p> <p>➤ Présentation orale individuelle de 15 minutes.</p>	<p>- Dans le cas où la présentation doit se faire en langue anglaise : la fluidité orale en anglais et la maîtrise du vocabulaire spécifique.</p> <p>E2 - Cohérence et finesse du rétroplanning présenté et qualité de la présentation orale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation générale du projet est clairement reformulée. - Les enjeux et contraintes du projet (artistiques, RSE, délais, budgets, etc.) sont clairement explicités et analysés. - L'identification des différentes tâches principales et secondaires déduites (sous-tâches, tâches secondaires liées à la mise en œuvre de la politique RSE) à effectuer est juste et exhaustive. - La structuration du découpage des étapes du projet et l'ordonnement des tâches sont cohérentes et justifiées. - Le rétroplanning fait apparaître plusieurs scénarios anticipant des « imprévus ». - L'estimation de la durée de chacune des étapes/tâches est cohérente en fonction des objectifs et des ressources (ni trop optimiste, ni trop pessimiste). - La présentation orale est rythmée, claire et respecte le timing. - Les éléments qui constituent le rétroplanning sont présentés avec des outils numériques professionnels adaptés.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>BC2 : Coordonner la production et la diffusion de projets artistiques et culturels</p> <p><i>Une fois que l'ensemble des moyens logistiques, financiers, humains nécessaires à la réalisation du projet artistique ont été définitivement validés par la direction ainsi que le rétroplanning, le Chargé de production et de diffusion de projets artistiques et culturels entre dans la phase de la mise en œuvre opérationnelle de la production du projet et de sa diffusion live et/ou numérique, dans le respect d'une politique RSE.</i></p> <p>A3 – Coordination et suivi opérationnel de la production et de la diffusion du projet en respectant la direction artistique définie, le budget alloué, le cadre légal, règlementaire et RSE d'un projet artistique et culturel.</p>	<p>C9 - Organiser la mise en œuvre opérationnelle des choix techniques, logistiques et en ressources humaines nécessaires à la production du projet*en veillant à ce que la ligne artistique, le rétroplanning, le budget validés par la direction et les normes RSE soient respectés en vue d'assurer la réalisation effective du projet.</p> <p><i>* Ex : repérer de salles/lieux de tournage, réserver des studios d'enregistrement, louer le matériel nécessaire au projet, participer au recrutement de prestataires extérieurs nécessaires au projet, gérer les questions de transport et d'assurances, etc.</i></p> <p>C10 - Coordonner et animer les différents acteurs impliqués dans le projet (artistes, techniciens, partenaires, prestataires de service, politiques, etc.) en capitalisant les savoir-faire de chacun et en faisant des points d'étape réguliers, pour s'assurer du respect du rétroplanning et de la conformité du projet final.</p> <p>C11 - Mobiliser les partenaires financiers (privés et publics) et les mécènes identifiés, afin que le projet artistique bénéficie des ressources matérielles et financières nécessaires à sa faisabilité.</p> <p>C12 - Assurer le suivi budgétaire du projet artistique (suivi du budget prévisionnel, du plan de trésorerie, réalisation de reportings réguliers à la direction, etc.) afin de vérifier que le budget initial est respecté et, dans le cas contraire, procéder avec l'accord de la direction aux ajustements nécessaires afin que le projet puisse aboutir quelle que soit sa complexité.</p>	<p>Mises en situations professionnelles reconstituées.</p> <p>E3 - Dossier de suivi de production et de diffusion d'un projet artistique, dans le cadre d'un atelier « <i>Production d'une émission culturelle audiovisuelle de 52 minutes</i> »</p> <p>Contexte : les candidats, en équipe de 5 ou 6, réalisent une émission culturelle audiovisuelle. Après avoir défini la ligne artistique et le cahier des charges de leur émission (en lien avec des professionnels du secteur de l'audiovisuel), ils organisent et coordonnent toutes les étapes de la production et de la diffusion de leur émission. Cette émission qui se déroule en studio est diffusée et enregistrée en direct. Elle intègre des reportages extérieurs, des duplex, des interviews, un jeu en direct permettant à 3 spectateurs de gagner un cadeau.</p> <p>Évaluation : chaque candidat rédige un dossier de suivi d'une production et de diffusion dans lequel il liste et analyse toutes les étapes de la production et de la diffusion de l'émission : organisation des équipes, choix des prestataires, arbitrages budgétaires, respect des réglementations officielles, mise en œuvre de la politique RSE définie, etc.</p> <p>En annexe, le candidat insère les tableaux de suivi budgétaire, les autorisations de droit à l'image, les fiches de postes, les devis et contrats signés, etc.</p> <p>➤ Production écrite individuelle.</p>	<p>E3 - Qualité analytique du dossier de suivi de production et de diffusion et conformité des pièces annexes</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation du dossier de production répond aux normes professionnelles d'usage. - La présentation, sous la forme de fiches, des différentes étapes de production est précise, rigoureuse et exhaustive. - Les grandes décisions prises à chaque étape du projet sont analysées et commentées. - Les difficultés rencontrées sont finement décrites et analysées. Les points d'amélioration clairement identifiés. - Les tableaux de suivi budgétaires sont précis et fiables. Les choix budgétaires sont argumentés. - Le suivi de la mise en œuvre de la politique RSE est documenté par des analyses concrètes (ex : calcul d'empreinte carbone, suivi des actions d'inclusion mise en œuvre, etc.) - Les documents indexés sont conformes aux réglementations officielles et règles d'usage (contrats, les conventions de partenariat/mécénat, autorisations légales diverses...). - Les comptes-rendus de réunion actent les différents points d'étapes et le rôle de chaque membre de l'équipe en fonction de l'évolution du projet.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A4 – Coordination de la promotion et de la commercialisation du projet artistique et culturel.</p>	<p>C13 - Vérifier, à chaque étape de la production du projet, que les cadres légaux et réglementaires sont respectés en collaboration avec des juristes ou des experts du secteur, notamment en : obtenant les autorisations de tournage, veillant au respect des règles HSCT, préparant l'ensemble des contrats (travail, cession de droits, location, droit à l'image, assurance...).</p> <p>C14 - Mettre en œuvre la politique RSE définie en étroite collaboration avec tous les acteurs, en actionnant les leviers propres à la production et à la diffusion (live et numérique) du projet artistique et culturel, afin d'atteindre les objectifs environnementaux et sociétaux souhaités par la direction.</p> <p>C15 - Promouvoir et commercialiser le projet auprès des différents lieux/médias en France et à l'étranger (salles de spectacle, festivals, foires artistiques, plateforme artistique, etc.) en constituant et qualifiant notamment des bases de données afin d'assurer une diffusion ciblée et adaptée au projet artistique en vue de sa commercialisation.</p> <p>C16 - Développer des dispositifs réels et digitaux de médiation culturelle et de communication, en lien avec l'équipe artistique (voire les artistes eux-mêmes) et le service de la communication, respectant les enjeux esthétiques des productions artistiques afin de promouvoir le projet auprès de tous les publics (le grand public, les scolaires, les publics dits « empêchés » ou en situation de handicap, etc.).</p>	<p>E4 - Étude de cas réel : définition et mise en œuvre d'un plan d'actions de promotion et de commercialisation en fonction de la stratégie définie dans le cahier des charges</p> <p>Une entreprise culturelle (ex. un label musique, une société de production de film, etc.) invite chaque candidat à élaborer un plan d'actions de promotion et de commercialisation pour le lancement d'un album, d'un film, d'un spectacle et à en détailler toutes les étapes.</p> <p>Chaque candidat devra également proposer à l'entreprise-cliente une recommandation sur les dispositifs de médiation et de communication (<i>print</i> et digitaux) à développer.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Restitution écrite individuelle sous la forme d'un dossier. ➤ Présentation orale individuelle. 	<p>E4 - Pertinence des préconisations et clarté du dossier et de la présentation orale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le brief du client est bien intégré et les enjeux reformulés de manière professionnelle. - Les réseaux de promotion et de diffusion, français et internationaux, en fonction du projet artistique présenté, sont bien identifiés. - Les recommandations proposées, en termes de promotion et de commercialisation sont pertinentes, réalistes et répondent au cahier des charges (contraintes budgétaires, délais, normes RSE/RSO, etc.). - Les dispositifs de médiation et de communication (<i>print</i> et digitaux) proposés sont originaux et innovants. Inclusifs, ils tiennent compte de tous les publics (jeune public, publics en situation de handicap, etc.). - La présentation du dossier écrit est complète et clair - La présentation orale devant le client est dynamique et convaincante. Chacune des propositions est argumentée et chiffrée. - Les supports sont de qualité professionnelle et soutiennent le propos du candidat (Powerpoint, plaquette, animation vidéo, etc.). - dans l'éventualité où la présentation doit se faire en langue anglaise : aisance orale et maîtrise du vocabulaire spécifique.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A5 – Évaluation analytique des actions de production et de diffusion de projet artistique et culturel.</p>	<p>C17 - Réaliser un dossier REX (Retour d'Expérience) sur la base d'indicateurs de performance définis en partageant ces retours avec l'ensemble de l'équipe, afin de formuler des pistes d'amélioration pour les projets ultérieurs.</p> <p>C18 - Mesurer et analyser l'impact des actions RSE au niveau des dispositifs de production et de diffusion du projet artistique afin d'identifier les points d'amélioration et de mettre en place, le cas échéant, les actions correctives</p>	<p>E5 - Rédaction d'un dossier REX d'un projet artistique avec préconisations. Une entreprise culturelle vient présenter aux candidats un projet qu'elle a produit et diffusé en faisant état des enjeux, des KIP, des éventuelles difficultés, etc. Chaque candidat rédige à partir de ces données (et d'autres à recueillir, analyser et compiler), un dossier REX répondant aux normes professionnelles incluant des pistes de développement ou d'amélioration</p> <p>➤ Production écrite individuelle.</p>	<p>E5 - Pertinence et rigueur du dossier REX réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie choisie pour recueillir les données permettant de rédiger un dossier REX juste et pertinente (réalisation d'interviews, choix / respect des KPI, calcul à posteriori de l'empreinte carbone des projets menés, etc.) - L'analyse des données est rigoureuse et argumentée - Les points d'amélioration ont été clairement identifiés et les solutions proposées à mettre en œuvre à l'occasion d'une prochaine édition sont pertinentes et chiffrées. - La présentation du dossier bilan REX est claire et répond aux normes professionnelles d'usage.

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle.